

**Célébration du 90e anniversaire  
de Léopold Sédar SENGHOR  
le 9 octobre 1996**

**Léopold Sédar SENGHOR  
et son enracinement dans le terroir d'origine<sup>1</sup>**

**A. Raphaël NDIAYE  
Chercheur à ENDA T.M.  
Dakar, août-septembre 1996**

---

<sup>1</sup> In : **Senghor Colloque de Dakar**, 1998 ; Université Cheikh Anta Diop, 10-11 octobre 1996.- Dakar, Presses universitaires de Dakar,- pp 213-239.

L'oeuvre de Léopold Sédar SENGHOR est largement étudiée aujourd'hui dans le monde. Sans doute certaines clés d'interprétation de cette oeuvre résident-elles dans une connaissance approfondie de son terroir d'origine. Les pages ci-après essaient d'analyser ce terroir dans ses dimensions historique, géographique, sociale, symbolique, poétique et religieuse. Ces dimensions ne prétendent pas expliquer l'homme et son oeuvre dans leurs multiples facettes. Néanmoins, elles permettront, nous l'espérons, de mieux les comprendre.

#### **NOTA**

La présente contribution a été publiée dans : « **Senghor Colloque de Dakar** » ; **Université Cheikh Anta Diop, 10-11 octobre 1996.- Dakar, Presses universitaires de Dakar, 1998.- pp 213-239.)**

## Repères historiques

### 1. Localisation

Les Sérères occupent le centre ouest du Sénégal , notamment les régions de Thiès, Fatick, Kaolack et Diourbel, où ils cohabitent avec d'autres entités ethniques du pays.

### Sous-groupes

Ils se subdivisent en divers sous-groupes : *Sereer siingandum*, *Sereer Ool*, *Sereer Jegem*, *Sereer Feefey*, *Sereer Nominka* et Sérères de la Petite Côte.

Ces divers sous-groupes, malgré quelques différences dans les parlers, bénéficient d'une intercompréhension linguistique.

L'on compte également parmi les Sérères, diverses entités présentées sous l'appellation *Sereer Cangin*. Il s'agit des *Saafeen*, des *Noon*, des *Ndut*, des *Palor* et des *Lehar*.

Les Palor sont souvent associés aux Ndut comme formant un seul groupe. L'intercompréhension entre ces deux composantes est réelle. Elle est limitée entre le groupe Ndut/Palor et celui des Saafeen ; elle est inexistante avec les autres groupes.

### Les Sérères dans les royaumes pré-coloniaux

Les divers sous-groupes sérères ont appartenu à des structures étatiques précoloniales diverses. Il s'agit du royaume du Sine (Siingandum, Sérères de la Petite Côte); du royaume du Saloum (Sereer Feefey) ; du royaume du Baol (Sereer Ool, Sereer Jegem, Saafen), et du royaume du Cayor (Noon, Ndut, Palor, Lehar).

Le royaume du Saloum a été fondé Mbegaan Nduur, issu d'une branche de la dynastie Guélwar régnante au Sine. Il comptera ainsi de nombreux souverains membres de cette branche qui s'est entièrement intégrée aux Sérères, à l'instar de celle du Sine.

Le Cayor et le Baol, se sont accommodés de la présence sérère et ont dû, dans certains cas respecter la personnalité des groupes concernés en leur reconnaissant une large autonomie.

## **Le royaume du Sine**

Le royaume sérère du Sine, établi par les Guelwar au milieu du 14<sup>e</sup> siècle existera sur cette base ethnique et comptera des populations poular et notamment des artisans wolof. Il a connu une remarquable stabilité jusqu'à la fin du xix<sup>e</sup> siècle. Il deviendra protectorat français en 1891 sous le règne du roi Mbacké Ndeb Njaay.

Cette remarquable stabilité est expliquée par la cohérence de ses institutions politiques et une ferme volonté d'indépendance.

La division administrative du royaume s'est faite selon ses régions naturelles. En partant du front maritime vers l'intérieur, on a successivement : le *Hireena* (occident maritime) ; le *Nawul* ; le *Njaafaaj* et le *Kam a sinig*.

## **2. Les origines**

### **Localisation**

Cheikh Anta DIOP dans *Nations nègres et culture* (Présence africaine, 1965, 2<sup>e</sup> éd, p.318), suggère la présence des ancêtres des Sérères dans l'Egypte pharaonique. En se basant sur le dictionnaire de Pierret, il relève que dans la langue de l'Egypte pharaonique "sérère est le nom de celui qui trace le temple". Il s'appuie également sur la parenté génétique entre l'Egyptien pharaonique et des langues africaines dont le Sérère.

Pour sa part, Henry Gravrand affirme que " La parenté culturelle des Sereer et des Egyptiens ne peut être écartée" (*La Civilisation sereer cosaan*, NEA, 1983 : 67). Il conclut, après analyse de certaines données "...nous pouvons donc retenir, aux sources de la civilisation sereer, les influences égyptiennes." (1983 : 68).

La présence sérère est également attestée dans le Sahara, notamment dans l'Adrar des Iforas (cf. Amar Samb in : *Notes africaines*, pp109-111); dans le Tagant (cf. H. Gravrand, 1983 : 86); dans le Hodd où les Sérères constitueraient l'une des populations appelées Ba-four - ou Bafour- ( C. A. Diop :1965 : 318 et Paul Pélissier : *Les Paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, 1966 : 104).

### **Dans la vallée du fleuve Sénégal**

Dans ce dernier site, de nombreux vestiges marquent la présence sérère. H. Gravrand précise que " Les Sereer s'implanteront finalement sur la rive gauche du fleuve, en amont de la vallée, dans le *Namandiru* (1983 : 80), "...de Dagana à Matam, et de façon plus dense, de Podor à Kaédi (1983 : 122).

### **La migration et ses axes**

Ces Sérères de la vallée du fleuve Sénégal dénommés *Sereer cosaan* par Gravrand (1983 : 122/127) qui émigreront vers le Sine, selon deux axes et en deux temps. Première migration : 1087-1100. Deuxième migration : XIIe siècle. Premier axe : Fouta au Sine. Deuxième axe : du Walo à la Petite Côte.

Les deux migrations auraient duré 120 ans.

### **Les causes de la migration**

Cette migration qui a fait désigner les Sérères par les Toucouleurs de *sereraabe*, c'est-à-dire les dissidents, s'explique principalement d'après Gravrand par :

- la mort de Abu Bakr Ben Omar, chef de l'empire almoravide du sud, blessé pendant une razzia par l'archer sérère Amar Godomat près du lac Cayor, avec une flèche empoisonnée, en novembre 1087 (sha'ban 480) (Gravrand, 1983 : 117, citant Amadou WADE dans "Chronique du Waalo sénégalais, in : "Les mémoires de l'Afrique", p. 216) ;
- la dislocation de l'empire almoravide du Sud disparition et celle de l'empire de Ghana à partir de 1076 ;
- la poussée des peuples vers le sud devant la persistance de la sécheresse ; la lourdeur de la charge humaine dans la vallée ;
- les remous provoqués en milieu animiste par l'introduction de l'Islam au Tékrou (Gravrand, 1983 : 117/121).

### **3. Arrivée et installation dans le Sine**

#### **Deux thèses sont en présence.**

a) Les Sérères émigrés du nord ont trouvé des populations antérieurement installées sur leurs espaces d'accueil. Les traditions orales et la thèse popularisée par Gravrand présentent ces populations comme étant des Socé, c'est-à-dire des Mandingues venus du Gabou, entre le VIIIe et le XIe siècles pays sérère. Ces Mandingues auraient été, soit repoussés, soit assimilés par les nouveaux venus.

Cette thèse ne manque pas de poser des difficultés (cf. Ch. Becker et V. Martin, in bulletin de l'IFAN T. XXXIV, série B, n° 4, 1972, pp. 750/751).

b) Face à ces difficultés, Babacar Sedikh DIOUF dans *O Maa Sinig* (le roi du Sine) Kumba Ndoofeen Fa Maak, 1851-1871 présente une autre thèse qui fait des Socé des Soos, c'est-à-dire un clan matrilineaire sérère. Il explique la confusion par le caractère invariant entre l'appellation du clan lignaire soos et l'appellation du Mandingue Soos. D'après lui, le clan matrilineaire des soos vient de la province du Soosso ; de même que le clan matrilineaire *wagadu* vient du *Wagadu* et le clan matrilineaire *jaafuun* de la région et de l'Etat soninké du *Jaafuunu* à l'est du Wagadu.

Jean BOULEGUE cité par Gravrand (p. 155) dans une communication inédite au "Colloque international sur les traditions orales du Gaabu" (1980), confirme ces origines des clans *wagadu* et *jaafuun* mais souligne l'impossibilité de dater cette migration qui a pu avoir lieu aussi bien à l'époque de l'apogée de Ghana entre le VIIe et le Xe siècles, à son déclin à partir de 1076. Il indique toutefois qu'elle est antérieure à la constitution de l'empire du Djolof. Ainsi, le schéma serait le suivant : des clans matrilineaires sérères parmi lesquels Babacar Sédikh DIOUF fait figurer également les Raaboor et les Gaanguuna quittent l'est de l'empire de Ghana, font un détour par le Gabou et remontent vers l'actuel pays sérère. Cette antériorité va leur conférer des prérogatives particulières dans la gestion des terres, le domaine des croyances religieuses etc.

### **L'importance des clans matrilineaires dans la migration**

L'on notera également que les migrations à partir de la vallée du fleuve se sont faites par clans matrilineaires. L'occupation et l'appropriation foncière se sont effectuées par le droit du feu et le droit de la hache, et se sont traduites par l'existence de biens gérés par des lamanes. L'appellation de ces derniers viendrait de la contraction de l'expression sérère *lam o and* : héritier du savoir d'après B.S. DIOUF (1992 : 8) et l'obligation de connaître parfaitement les lois et coutumes pour une bonne gestion du patrimoine lignaire.

Les lamanes vont gérer le pays sérère dans une coexistence pacifique, chacun privilégiant les biens dont il a la charge et sa liberté. Ils ont ainsi créé une société agraire égalitaire, marquée par le souci de la liberté et de l'indépendance, de la polyvalence et de l'autosuffisance (BSD 1992 : p. 11). C'est cette société que Pélissier qualifie d'"anarchique", qui accueillera la migration *guelwar*. Grâce à cet

apport mandingue, elle se constituera une administration et une organisation politiques.

#### **4. La migration guelwar**

##### **Les causes de la migration**

Elle est située au milieu du XIV<sup>e</sup>, entre 1324 et 1330 (Gravrand, 1983 : 260) siècle et s'expliquerait par diverses raisons :

- des luttes intestines pour l'accession au pouvoir dans cette province occidentale de l'empire du Mali ;
- le déshonneur subi par les membres de cette branche au point de rendre obligatoire leur exil.

La colonne des migrants semble avoir été conduite par Bouré Mané qui meurt à Faboura., et sa succession assurée par Waly Mané, futur Maysa Waly Dione Mané (Gravrand, 1983 : 259).

##### **L'installation dans le pays d'accueil**

Installés à Mbissel à leur arrivée par le lamane de Fadiar, les Guelwar finiront par prendre le pouvoir et l'organiser.

Ils ont déplacé leur capitale de Mbissel vers l'intérieur des terres, pour la fixer définitivement à Diakhaw sous le règne de Wassila Faye (8<sup>e</sup> roi de nombreuses listes de succession).

##### **L'organisation du pouvoir**

En réalité la paysannerie sérère, sous la direction de ses lamanes, a contracté avec les Guelwar une forme d'alliance équilibrée pour un partage du pouvoir entre :

- le roi du Sine (Maad a Sinig), représentant des Guelwar, chargé de garantir les frontières du royaume, de conduire la politique étrangère et de veiller à la sauvegarde des intérêts des membres de sa branche ;
- le Grand Diaraf choisi parmi l'assemblée des Diaraf ou chefs de village désignés par les Diambours ou hommes libres, c'est-à-dire la paysannerie sérère. Cette assemblée incluait aussi "les délégués autochtones du pouvoir central la tête des provinces", appelés Saax -Saax (P. Péliissier, 1966 : 200). Le Grand Diaraf administrait le royaume ; seul il avait autorité sur la paysannerie sérère dont il veillait sur les intérêts ;

- le Grand Farba, chef des armées, qui représente les Ceddo appelés également Jaami buur serviteurs du roi.

Le mode de désignation de ces trois personnages, qui constituaient le Conseil de la couronne, exigeait l'accord de deux d'entre eux pour désigner le troisième.

La cohérence du système a garanti la stabilité du royaume du Sine et la longévité de son fonctionnement du milieu du XIV<sup>e</sup> à la fin du XIX<sup>e</sup> siècles.

On peut résumer ce survol historique avec ce passage de Gravrand (1983 : 77)  
Gravrand résume :

"Aux origines de la civilisation sérère, plusieurs sources culturelles ont été signalées : sources égyptiennes, à la fois linguistiques et religieuses, sources sahariennes, plus chronologiques et sociologiques, source mandé, plus politiques. Au confluent de ces sources jaillies de l'Afrique profonde, l'homme sereer saura toujours puiser le creuset de sa sérénité" (1983 : 77).

## **LE TERROIR GEOGRAPHIQUE**

### **Un environnement côtier naturel**

#### **Lagunes et passes, bolongs et mangrove**

Le terroir de Léopold Sédar SENGHOR, en pays sérère, recoupe largement la province du Hiréna de l'ancien royaume du Sine, et en constitue le front maritime dans sa partie sud-ouest.

C'est un terroir contrasté, marqué par la présence de lagunes, de passes, de rias et de bolongs, ouverts sur l'Atlantique, qui permettent à la mer de faire des percées profondes dans les terres.

L'environnement ainsi créé est rythmé par le flux et le reflux des eaux salées. A la faveur de celles-ci, se développe une végétation maritime, faite principalement de palétuviers blancs et rouges (*.mbugand* ou *mbuhand* en sérère : *Avicenna africana*, et *njas* : *Rhizophora mangle*, linne), qui gratifient le paysage d'une verdure pérenne.

De la pointe Sarène au Nord du front maritime à la Pointe de Sangamar au Sud, passes et lagunes alternent avec des plages de sable fin. Une végétation typique de cocotiers s'est développée à Joal, Palmarin et Dionewar. Cette régularité est

interrompue par les falaises de Ngasobil, où l'abondance de la pierre calcaire a donné son nom à la localité.

### **Tanns et mirages**

Ce paysage de verdure contraste avec celui des *tanns*, ces étendues de terres inondées par les flux réguliers des marées, et qui se couvrent d'une légère pellicule de sel après assèchement.

Parce qu'ils réverbèrent les rayons du soleil, surtout lorsque celui-ci est au zénith de sa course, les tanns sont les espaces privilégiés des mirages, qui donnent une impression d'irréel tout autant que d'une compénétration entre le monde visible et le monde invisible.

### **3°) - Tanns et lieux de culte**

Nul étonnement, dès lors que les tanns abritent de nombreux lieux du culte traditionnel, dans cette ambiance de proximité avec le monde des défunts qui ne sont pas morts : ombres légères et furtives, si proches qu'elles semblent frôler le passant; défunts si présents que le poète ait pu dire d'eux qu'il en respire l'odeur.

Espaces de rencontre par excellence entre les vivants et cet au-delà si proche, de nombreux lieux de culte se trouvent dans des îlots de terre ou d'amas coquilliers au coeur des tanns.

Sur ces îlots ont prospéré des bosquets touffus, faits entre autres, de baobabs Andansonia Digitata, de capriers et de micocouliers africains (*nguufoor* Polymorphia, ; *ngaan* : Celtis integrifolia).

### **4°) - Un environnement construit**

Au-delà des tanns, viennent :

- les terres de culture, largement sablonneuses pour l'arachide et le petit mil - *pood* et *maac* - ;
- des bas-fonds affectés à la riziculture ;
- des terres argileuses- *lang baal* - ou terres noires en sérère - destinées à accueillir diverses variétés de sorgho.

Pour avoir intégré agriculture, sylviculture et élevage, les Sérères ont géré l'environnement de façon à alterner les espaces de cultures, les terres mises en jachère et, là où les réserves le permettent, la brousse.

Les espaces cultivés comportent un parc arboré pouvant atteindre cinquante arbres à l'hectare, fruit de la conservation de grands arbres, mais aussi de la sélection de jeunes plantes protégées, élaguées, « Cette tâche d'élaboration volontaire est si consciente et si systématique qu'elle est clairement traduite par le vocabulaire paysan , *yaram sas*, j'élève un sas (*Acacia albida*) », rapporte Paul. Pélissier, 1966 : 268-269).

Les espaces mis en jachère sont pâturés par le bétail et accueillent les enclos et la fumure organique. Ils sont établis sur une base tournante avec les cultures.

Dans la brousse ont prospéré une flore et une faune diversifiées.

### **5°) - Appropriation du terroir et lieux-dits**

Le terroir géographique est ainsi conquis, humanisé, apprivoisé, et subdivisé en lieux-dits. Ces lieux-dits sont identifiés et dénommés. Chacun d'eux a une affectation et des fonctions diverses, pratiques ou symboliques. Sur un rayon de 3 km autour de Djilor, l'on a pu en dénombrer 80.

Pour avoir grandi dans cet espace ; pour l'avoir parcouru de Djilor à Fimela, Simal, Diofior, Djilas et Fa'oye ; de Djilor à Moundé Ndangane et Dionewar ; de Djilor à Mar-Soulou, Mar Fafako et Mar-Lodj; de Djilor à Yayème, Fadiol, Mbissel, Fadiouth, Joal et Ngasobil, etc., Léopold Sédar SENGHOR l'a profondément connu et aimé. Il en a fait son royaume d'enfance, le Royaume de cette enfance libre et insouciante, baignée par les attentions de Nga, la nourrice, par la chaleur nombreuse des frères et soeurs de la grande famille (**Nocturnes**), par les randonnées matinales ou vespérales dans les alentours avec le groupe d'âge complice - *mal ne* - par les enseignements de Toko Waly, l'oncle bien aimé, auditeur attentif de l'Inaudible, etc.

Sous sa plume, les tanns deviennent "la plaine dure salée... la grande voie étincelante des esprits (**Chants d'ombre**).

Apostrophant les morts, il écrit : "O morts, vous qui avez toujours refusé de mourir, qui avez su résister à la mort (**In mémoriam**), etc.

## **LE TERROIR SOCIAL**

### **La filiation matrilineaire**

La société sère est marquée par la prééminence de la filiation matrilineaire. Chaque membre du corps social s'identifie à partir d'un ancêtre commun de sexe

féminin. Souvent un mythe s'attache à la personne de l'ancêtre fondateur de la lignée (cf. H. Gravrand, 1983 : 196-205), et justifie les attributs de celle-ci, ainsi que son animal totémique.

Les lignages ainsi constitués sont dénommés *tim* en sérère, terme issu d'une dérivation du verbe *rim* : enfanter.

"Il y a près de 100 tim sereer, mais le plus grand nombre de Sereer appartiennent à une quarantaine de tim" précise Gravrand (1983 : 196). Ces tim proviennent de quelques "clans matrilineaires primaires" parmi lesquels cet auteur voit les "six tim les plus anciens de Fa Juc et Joonwaar" et qui sont : les Simala ; Wagadu (Yokam) ; Jaxanora (Soos) ; Fata-Fata (Fatik) ; Rabor et Fejor (1983 : 155).

On peut considérer les tim comme les unités de base de la société sérère. C'est à partir de ces unités que se sont constituées des vagues successives des migrations et chaque tim a gardé une mémoire fidèle de ses origines.

Ils ont également servi de base à l'installation dans les pays d'accueil, à l'appropriation des terres et à la constitution du patrimoine foncier des lamanes.

Gravrand résume les rôles et la place des tim chez les Sérères en notant qu'ils sont des :

- « réalités biologiques exogamiques, basées sur le lien du sang ;
- réalités culturelles fondées sur les traditions du lignage ;
- réalités économiques permettant de répondre aux besoins vitaux et justifiant l'emprise du groupe sur ses membre » (1983 : 207).

Des solidarités se tissent au sein du matrilignage et entre lignages. Cependant le brassage biologique, économique, culturel, et linguistique plus particulièrement, a conduit à l'émergence d'unités sociales territoriales, qui ont progressivement supplanté les solidarités issues des tim.

Cette solidarité territoriale, d'essence transversale, s'est renforcée et élargie par des pratiques communautaires au niveau du village, d'un groupe de villages ou du terroir : des fraternités d'âge - *mal* en sérère ; le partage d'épreuves d'endurance ; des complicités scellées quelquefois sous le sceau du secret ; des jeux multiples ; des réjouissances, etc.

H. Gravrand - op. cit.- peut de la sorte préciser : "C'est ainsi que s'affirment peu à peu des groupements régionaux solidaires que l'on peut appeler "Pays". Ainsi, avant le XIVE siècle, "une vingtaine de pays seerer émergent sur la scène de l'histoire" (209).

Ces pays constituent la société agraire "égalitaire et "anarchique" selon le mot de P. Pélissier (1966 : 198), où l'homme ambitionne d'être libre, indépendant, polyvalent et autosuffisant (B.S. Diouf, 1992 : 11). Sur ce paysan sérère, Pinet-Laprade écrit en 1863 : "Bon cultivateur, le Sérère vit du produit de ses champs, du lait de ses troupeaux. Le rônier et le palmier lui fournissent une liqueur enivrante quand elle est fermentée ; le coton qu'il cultive lui sert à faire des pagnes pour se vêtir. Quelques traitants colporteurs lui vendent de mauvais fusils, de la poudre, du tabac en échange de boeufs, de mil ou de coton. L'esclavage n'existe pas chez les Sérères". (ANS, 13/G/301 du 2.9.1863).

## **2. L'avènement guelwar : une nouvelle structuration sociale**

Cet avènement est situé par H. Gravrand entre 1330 et 1350 (1983 : 234). Il va entraîner l'émergence d'une société hiérarchisée avec deux pôles principaux : d'une part, l'aristocratie guelwar, servie par des guerriers ou *ceddo* et d'autre part, la paysannerie sérère constituée d'hommes libres ou diambours, numériquement beaucoup plus importante. Des artisans organisés en castes seront insérés tardivement dans cette société et proviendront essentiellement du pays wolof (P. Pélissier, 1966 : 207).

L'aristocratie guelwar comme la paysannerie sérère avaient, leurs griots et autrefois leurs captifs. L'on a ainsi la structure sociale suivante : au sommet les Guelwar suivis respectivement des diambours, des *ceddo*, des artisans, des griots et des captifs.

En 1892, c'est-à-dire après la signature du protectorat avec la France, le recensement de la population du Sine permet de distinguer les catégories sociales et les chiffres ci-après :

1°) - Tiedos	3 627 hommes
	5 090 femmes
	3 090 garçons
	<u>3 404</u> filles
Total	15 121 répartis en 59 villages

## 2°) - Captifs du roi

	168 hommes
	184 femmes
	119 garçons
	<u>98</u> filles
Total	559 répartis en 2 villages

## 3°) - Peuls

	585 hommes
	747 femmes
	371 garçons
	<u>491</u> FILLES
Total	2 194 Peuls habitant principalement le canton de Diaoulé

## 4°) - Sérères

	8 686 hommes
	10 444 femmes
	7 985 garçons
	<u>7 127</u> filles
Total	34 239

Total des habitants du Sine : 52 233.

Non inclus le canton de Joal, rattaché à Gorée depuis 1862.

(Extrait du Journal officiel du Sénégal, n° 1905 du 23.4.1892, pp. 176, in B.S. Diouf, op. cit., p. 13.)

Majoritaire, la paysannerie sérère a culturellement assimilé les immigrants guelwar et les artisans étrangers. "Elle a accepté la superstructure politique et administrative construite par les guelwar, accueilli les professionnels du travail des métaux, du cuir, du coton, du bois ; mais à tous elle a imposé sa langue, ses croyances religieuses, sa conception des rapports de l'homme et du milieu naturel" (P. Pélissier, 1966 : 207/208).

### **Le Hiréna : une société agraire et égalitaire**

Le terroir sérère du Hirena, porte d'entrée des guelwar au Sine, a été très peu marqué par la hiérarchisation sociale. La société sérère agraire et égalitaire y a prévalu, de même que l'esprit de polyvalence et d'autosuffisance.

En réalité, les valeurs de liberté et d'indépendance, d'égalité, de polyvalence et d'autosuffisance ont imprégné l'espace social de Léopold Sédar Senghor et ont pu imprimer sur lui une marque profonde. Les visites que le roi du Sine Kumba Ndoofen II (1898 – 1924) rendait à son père, à Djilor comme à Joal, ont certes impressionné l'enfant par leurs fastes, mais n'ont amoindri en rien la portée de ces valeurs de référence. N'a-t-il pas écrit : « Ma lignée paternelle, c'est la lignée "féodale", qui prétend descendre des anciens conquérants malinkés du Sine, ceux qui ont fondé la dynastie des rois du Sine. Je suis fier de ces ancêtres, qui, selon la tradition, étaient des guerriers et des protecteurs des arts, et d'abord de la poésie. Cependant, je suis plus attaché à ma famille maternelle, parce qu'elle est plus humble, plus paysanne et, partant, plus enracinée dans la terre sérère » (cité par Pierre Basse dans sa conférence : "Thème du "Royaume d'enfance" dans la poésie de Léopold Sédar Senghor, page 21 muligr., janvier 1990).

### **LE TERROIR SYMBOLIQUE**

Le terroir géographique de Léopold Sédar SENGHOR est fortement chargé à travers les valeurs symboliques attachées par la culture sérère à la terre ; à ses lieux-dits ; à certains de ses objets , de ses gestes, de la faune et du végétal.

Ce terroir est également chargé au regard du souvenir des émotions diverses et ténues vécues par l'enfant poète à la sensibilité si délicate, dans ce qui deviendra son royaume. Léopold Sédar SENGHOR écrit à ce propos : « Et puisqu'il faut m'expliquer sur mes poèmes, je confesserai encore que presque tous les êtres et choses qu'ils évoquent sont de mon canton : quelques villages *sérères* perdus parmi les *tanns*, les bois, les *bolongs* et les champs. Il me suffit de les nommer pour revivre le Royaume d'enfance - et le lecteur avec moi, je l'espère -"à travers des forêts de symboles.

J'y ai vécu, jadis, avec les bergers et paysans. Mon père me battait, souvent, le soir, me reprochant mes vagabondages ; et il finit, pour me punir et me "dresser", par m'envoyer à l'Ecole des Blancs, au grand désespoir de ma mère, qui vitupérait qu'à sept ans, c'était trop tôt. J'ai donc vécu en ce royaume, vu de mes yeux, de mes oreilles entendu les êtres fabuleux par-delà les choses : les Kouss dans les tamariniers, les Crocodiles, gardiens des fontaines, les Lamantins, qui chantaient

dans la rivière, les Morts du village et les ancêtres, qui me parlaient, m'initiant aux vérités alternées de la nuit et du midi. Il m'a donc suffi de nommer les choses, les éléments de mon univers enfantin pour prophétiser la Cité de demain, qui renaîtra des cendres de l'ancienne, ce qui est la mission du Poète. » (In : **Ethiopiennes** *Postface : Comme les lamantins vont boire à la source*).

## **1. Le primat de la terre**

Il y a d'abord le primat de la terre, personnifiée sous la forme d'une femme vivante et désirable, *Adna Kumba Njay ou Kumba Njay*, symbole de la "Terre-Mère" ou de "l'Afrique-Mère" (H. Gravrand, op. cit. : 189). L'affirmation de ce primat enracine le Sérère dans sa terre, et confère une noblesse et une éminente dignité au travail de la terre. Au nom de ce primat, les esprits ancestraux et les esprits Pangols résident non pas dans les cieux, mais dans le sein de la terre ou dans l'espace des champs.

Ce primat se traduit également par une symbolique particulière : Maysa Waly, pacifiquement installé au pouvoir à Mbissel, "exigera que tous les lamanes du Siin, grands et petits, lui apportent un sachet de terre. Une terre prélevée dans le lamanat de chacun ! Une terre apportée à ses pieds comme symbole vivant de la Terre-Mère du Siin et de son pouvoir sur elle" (H. Gravrand, op. cit. : 189). L'attachement singulier de Léopold Sédar SENGHOR à son terroir d'origine et au-delà, trouve assurément dans ce primat de la terre, un terrain fertile et de haute portée.

## **2. Des lieux symboliques**

### **2.1. L'autel consacré au fondateur de Djilor**

Le terroir des origines est marqué également par un ensemble de lieux symboliques, hautement significatifs. Parmi ces lieux il y a au tout premier plan, l'autel dressé à Djidiak Selbé Faye, fondateur au 16<sup>e</sup> siècle, (soit 1558) du village de Djilor - d'où le nom de Djilor Djidiack. Prince de sang qui s'est exilé de Nérâne au coeur du Siin, c'est un personnage important auquel on a consacré un lieu de culte.

---

<sup>2</sup> Cf notre enquête du 9 septembre 1996 à Djilor : Question : A quand remonte la fondation du village ?

- Réponse du chef de village : Cela remonte à 438 ans.

Question : Djidiak est-il venu seul ou était-il accompagné ?

Réponse : Un prince ne peut se déplacer seul.

Question : Etait-il donc un prince ?

Le poète affirme avoir accompagné sa mère Gnilane Bakhoum à ce lieu, alors qu'il était enfant. "Il y a que j'ai accompagné ma mère parfois, qui allait faire des libations sur le tombeau de Djidiack. Ces souvenirs d'enfance sont restés tellement vivaces dans ma mémoire que, pendant la campagne électorale pour les élections législatives de 1951, quand une vieille femme, avec, sur sa tête, un voile blanc à arrêté ma camionnette sur la route de Djilor à Joal à la hauteur de Mbissel, et qu'elle m'a dit : "Sédar, suis-moi", j'ai, tout de suite, deviné qu'elle allait me conduire aux Pangols de Mbissel. Je savais, en effet, qu'il y avait, là, sous le bois sacré, les tombeaux des fondateurs du Sine. Habitué donc aux Pangols, je pus suivre, sans peine, la cérémonie de libations...". (Propos recueillis par écrit, en janvier 1979, par Pierre BASSE).

## **2.2. Mbissel, capitale et sanctuaire**

Un autre lieu symbolique, dense de significations pour le pays sérère et le poète Sédar, est Mbissel, première capitale du royaume du Sine, où Mayssa Waly a vécu et où il repose. La tombe du fondateur du royaume du Sine est l'un des hauts lieux du culte traditionnel sérère. Il constituait l'étape finale de l'itinéraire du sacre du roi du Sine, où chaque descendant de Maysa Waly, avant de monter sur le trône, devait offrir un taureau noir sans en verser le sang. "La bête était étouffée, la tête dans un trou, et achevée à coups de poings" (H. Gravrand op. cit. : 167).

Mbissel et Maysa Waly représentent deux données hautement symboliques pour les Sérères du terroir et au-delà de celui-ci. Un chanteur-poète de la tradition en donne une illustration avec l'oeuvre ci-après. Alors qu'avant sa naissance il était une âme errante, il partit de la province du Niomi en quête du terroir propice pour l'art poétique, et c'est l'Ancêtre Maysa Waly qui l'accueille, lui fait prendre un bain purificateur, et lui indique la contrée recherchée où le poète arrive au moment du zénith :

- 1 *L'aigle pêcheur plane par dessus ma tête*
- 2 *Alors que me voici sacré Grand Calao*  
*de la création poétique*
- 3 *Au coeur des fromagers du Niomi !*
- 4 *Me voici en errance et Maysa Waly*
- 4 *Qui me fait prendre un bain purificateur*
- 5 *Et m'indique le couchant*
- 6 *J'ai cheminé, alors que le soleil montait haut dans le ciel*
- 7 *Quand ce fut le moment du zénith*
- 8 *J'arrivai dans la contrée de Fadiouth*
- 9 *Ah le champion de Siga fille de Téning !*

Auteur : Latyr Diognig SARR, Fadiouth

Pour avoir souvent côtoyé Mbissel sous la veille protectrice de l'illustre fondateur de dynastie, en se rendant de Djilor à Joal, le poète Sédar a consacré à l'un et l'autre de très beaux vers dans *Le Retour de l'enfant prodigue*, in : **Chants d'ombre**.

"Eléphant de Mbissel entends ma prière pieuse  
 Donne-moi la science fervente des grands docteurs de  
 Tomboctou  
 Donne-moi la volonté de Soni Ali, le fils de la bave du  
 Lion - c'est un raz de marée à la conquête d'un continent.  
 Souffle sur moi la sagesse de Keïta  
 Donne-moi le courage du Guelwâr et ceins mes reins de  
 force comme d'un tyédo.  
 Donne-moi de mourir pour la querelle de mon peuple, et  
 s'il le faut dans l'odeur de la poudre et du canon.  
 Conserve et enracine dans mon coeur libéré l'amour premier  
 de ce même peuple  
 Fais de moi ton maître de langue ; mais non, nomme-moi  
 son ambassadeur".

### 2.3. La fontaine de Simal

Une source d'eau douce aux abords de l'océan, où au milieu des eaux salées de la mer, d'une passe fluviale, d'un marigot ou d'une lagune... , ne manque pas de frapper l'imagination. Tel est le cas de la *Fontaine de Simal*, source d'eau douce de ce village, situé à environ 1,5 km au nord-est de Djilor. Simal est aménagé sur une presqu'île du marigot salé de Djilor. De la maison paternelle de Sédar sur les berges du marigot, l'on voit le village de Simal et ses bouquets d'arbres dont le fameux palmier de Katamague.

Fondé avant l'avènement gelwar par Simal, l'ancêtre mythique du lignage des Simala, le village de Simal est dans un site salé, tout indiqué au regard du mythe de ce lignage qui attribue ces paroles à l'ancêtre fondateur *fat um ref mene simaa maag ole*. "Que je sois ici à saluer la mer". Le village n'en est que plus renommé pour sa source d'eau douce, jaillie des profondeurs de la terre. Dès les origines, cette eau est réputée pour son efficacité mystique qui confère protection et puissance : alors les hommes s'y purifient. Le candidat au trône du Siin y est reçu de nuit. Dévêtu, il était frictionné avec un poulet avant d'être baigné dans l'eau très sale de la fontaine de Simal et rempli des énergies du pouvoir politique, le *Maat*. Les lamantins aussi et surtout s'en vont boire à cette source, symbole de la présence du surnaturel.

Ayant porté dès son jeune âge toute la symbolique du lieu, le poète écrira dans la postface à *Ethiopiennes* : "... En vérité, nous sommes des lamantins, qui, selon le mythe africain, vont boire à la source, comme jadis, lorsqu'ils étaient quadrupèdes - ou hommes. Je ne sais plus au juste si c'est là mythe ou histoire naturelle". Il ajoute ailleurs dans **Ethiopiennes** :

"Or je revenais de Fa'oye, m'étant abreuvé  
à la tombe solennelle  
Comme les lamantins s'abreuvent à la fontaine de Simal".

:

D'autres lieux symboliques du terroir existent et n'ont pu manquer d'imprégner la sensibilité du poète dans sa tendre enfance. Parmi eux Mama Nguedj à Joal : "J'ai consulté des Initiés de Mamangètye au sanctuaire des serpents" (*Nocturnes*) ; la tombe de l'ancêtre à Fa'oye, Ngas Birame Ndiaye (le puits de Birame Ndiaye), *Kaan kaa Lingeer* (les micocouliers de la reine) ; la fontaine de Kam Diamé, etc.

"Et toi fontaine de Kam Diamé quand, à midi, je buvais ton eau mystique au creux de mes mains" (**Chants d'ombre**).

### 3. Des objets symboliques

multiples sont les objets auxquels toute culture attache une dimension symbolique. L'univers social où Léopold Sédar SENGHOR a vécu ne fait pas exception à cette règle générale et le poète en témoigne largement dans son oeuvre.

#### 3.1. La symbolique du coton

En cultivant son coton pour se vêtir - cf supra Pinet-Laprade - le Sérère ne cherche pas seulement à cacher sa nudité physique et à se protéger des intempéries, ou à traduire son goût de l'esthétique vestimentaire. Il signifie aussi par là - la perfection n'étant pas de ce monde - que toute personne a quelque bassesse morale à dérober à la vue d'Autrui. Il faut protéger cette réalité intime de la personne pour que sa dignité soit sauve et que la vie en société soit possible. Le coton se retrouve ainsi au coeur d'une symbolique de la protection au nom de laquelle il est planté, en un seul pied ou en quelques uns dans de nombreuses concessions.

A ce titre également, il intervient dans le rituel du mariage, lorsque l'épouse, agenouillée à l'entrée de sa future demeure conjugale, est aspergée de coton, mais aussi de mil, symbole du bonheur, et de sel, autre symbole de protection.

Partant, la dimension symbolique du coton imprègne tous les instruments qui entrent dans le traitement de ce matériau, de sa récolte jusqu'à la phase de tissage, et qui est l'apanage des femmes d'âge mûr (masse en bois, fer à égrener, cardes, quenouilles, fuseaux, poudre calcaire pour une meilleure emprise des doigts sur les quenouilles).

### **3.2. Du coton au pagne**

La symbolique du coton s'étend à celle du pagne qui conclut la chaîne du travail antérieur des femmes, suivi de celui du tisserand. Ce pagne qui protège en déroband du regard la nudité physique et morale, devient un produit de valeur qu'on retrouvera aux quatre pôles fondamentaux de l'existence de tout Sérère : la naissance et le baptême ; la circoncision et l'initiation - ou le tatouage pour les jeunes filles - ; le mariage, et la mort. A chacun de ces moments privilégiés, le pagne est présent pour couvrir et protéger, et par surcroît embellir et célébrer. Au mariage et aux funérailles, il revêt les tons purs du blanc et du noir. On en offre au défunt pour son existence dans l'Au-delà, tout comme on lui en confie pour la vie outre tombe des personnes antérieurement trépassées.

On retrouvera également le pagne dans toutes les cérémonies de sacre, où l'appropriation officielle de la charge, qu'elle soit temporelle ou spirituelle, se matérialise par l'acte de couvrir l'élu d'un pagne (*muurel*), de se ceindre du pagne *deroox*, ou de porter le bonnet en coton (*o ndip*)...

On comprendra que Sédar ait écrit :

Ton visage, beauté des temps anciens !  
Sortons les pagnes  
parfumés aux tons passés.  
Mémoire des temps sans histoire! C'était avant notre naissance  
C'était avant notre naissance  
Nous revenions de Dyônewâr, nos pensées s'attardaient  
Sur les bolongs..." (Nocturnes)

### **3.3. Le siik : une symbolique du trophée**

Du pagne au lutteur, il n'y a qu'un pas que traduit cette plainte d'une mère de famille d'un village du pays sérère-Niominka

*Voici proche le temps des récoltes  
Les mères de famille filent le coton  
A Djirnda, o Lamine  
Et je n'ai pas enfanté de champion !*

A ce champion sied le *siik*, cet objet fabriqué à partir d'une branche d'arbre abondamment fourchue, dépouillée de son écorce et achalandée de bouteilles remplies d'eaux pour la protection mystique du lutteur. Il est muni également de décoration qui lui confèrent une dimension esthétique. Quand le champion a surclassé ses adversaires, il remporte le *siik* et le retour au bercail est magnifié par le gain du trophée. Pour avoir vu dans son enfance les champions remporter le *siik*, Sédar est en accord parfait avec la symbolique de son terroir lorsqu'il chante en sérère et traduit le chant-poème traditionnel ci-après<sup>3</sup> :

*Brigadier du festin  
Fapa Ndiaye c'est son nom  
C'est le maître éminent du sol  
Le chevalier de Moss Ndiaye  
Le champion à qui sied le siik.*

#### **4. Une symbolique de la gestuelle**

Dans toute culture, nombreux sont les gestes - éclairés et complétés par des attitudes - qui revêtent une signification aux yeux des membres du corps social. Ces gestes s'organisent en un véritable système avec sa cohérence interne qui autorise de parler d'un langage gestuel.. L'oeuvre poétique de Léopold Sédar Senghor peut s'éclairer de quelques repères sur la symbolique de la gestuelle dans la culture sérère.

##### **4.1. La gestuelle gymnique**

L'espace de la lutte traditionnelle constitue l'un des champs qui illustrent le recours étendu à la gestuelle. En effet, tout le code des défis qui aboutit à l'affrontement entre deux lutteurs est exclusivement faits de gestes dont la portée n'échappe à aucun des spectateurs issus du terroir. De même, lorsque le succès couronne l'empoignade, le langage gestuel qui se développe avec la danse de la victoire implique à la fois le lutteur, l'orchestre des tam-tam et le chœur des battements de mains de toutes les spectatrices. Léopold Sédar Senghor a été attentif à la gestuelle de l'espace gymnique, lui écrit dans Joal :

"... Je me rappelle la danse des filles nubiles  
Les chœurs de lutte - oh ! la danse finale des jeunes hommes,  
Buste  
Penché lancé, et le pur cri d'amour des femmes - *Kor Siga*

---

<sup>3</sup> Enregistré au magnétophone au palais de la République en mai 1974, à l'occasion d'une mission d'étude de l'université Laval de Québec, sur l'enracinement de la poésie de Senghor dans sa culture sérère d'origine. Nous avons accompagné la mission sur le terrain.

#### 4.2. La gestuelle des libations

Une autre gestuelle exécutée plusieurs fois sous le regard attentif du poète dès sa tendre enfance, est celle des libations. Les officiants entre autres ont nom : Toko Waly, ou Waly Diali Bakhoum et la prêtresse de Mbissel à la tête recouverte d'un voile blanc.

Une fois l'espace de l'autel prêt à recevoir les offrandes apprêtées, la libation s'effectue par des gestes saccadés, avec un flot de paroles de prière.

Il prévaut ici :

- . la longueur du geste de versement qui détermine l'amplitude du rythme créé par sa répétition ;
- . sur ce rythme qu'il épouse jusque dans ses contraintes, le flot des paroles de prière se développe en versets réguliers sur le bruit de fond du liquide que l'autel reçoit et qui se répand.

Ces particularités de la gestuelle des libations sont présentes au coeur de la poésie de Léopold Sédar SENGHOR :

- . le poème, comme la prière *doit s'organiser en une série de versets* et se libérer du corset des contraintes qui frappent le vers occidental classique ;
- . le poème, comme la prière, doit *couler comme un fluide* avec une amplitude chaque fois renouvelable ;
- . le poème doit *s'imprimer sur un fonds sonore de soutènement*, qui lui crée une ambiance adaptée, qui l'enrobe ou l'auréole.

L'on comprend dès lors les indications musicales que le poète précise pour l'accompagnement de ses poèmes et qui, de son point de vue, doivent créer une harmonie mélodique et/ou rythmique avec les textes.

#### 5. Une symbolique de la faune

C'est essentiellement dans la symbolique de la faune terrestre que la culture sère a trouvé ses repères pour caractériser la personnalité de chaque circoncis, au sortir de sa retraite initiatique et au seuil de sa renaissance. Parmi les noms les plus courants on peut citer, Lion, *Jogoy* (noblesse, courage, magnanimité) ; éléphant, *niig* (force et puissance) ; panthère, *yahal* (rapidité) ; lycaon, guépard ou lynx, *faasaando* (hardiesse et vélocité) ; hyène, *moon* (gourmandise), bouc, *mbambe* (loquacité) ; tourterelle *nuukuur* ou *nuukuund* (douceur, amabilité), etc. Ces noms

d'initiés sont le fruit d'une observation longue et attentive du maître initiateur (*kumax*) sur les circoncis dont il a la charge. Chacun d'eux va porter le sien et, dans diverses circonstances, se fera appeler par celui-ci, au détriment de son prénom usuel.

De tous ces prénoms, Diogoye (Lion) est le seul qui est à la fois un prénom usuel et un nom d'initié. Lorsque celui-ci est donné à un enfant dès sa naissance, il traduit le souhait de le voir être un vrai lion pendant toute son existence,. Il peut traduire aussi l'interprétation de signes précurseurs sur la personnalité de l'enfant dont la naissance est proche.

Ainsi Léopold Sédar SENGHOR est-il introduit d'emblée dans la symbolique de la faune par le prénom usuel de son père, qui s'est révélé à lui comme un *aux yeux de foudre*. Il y est introduit également par son propre prénom de baptême, qui signifie Lion.

Il élargira le recours à la symbolique de la faune en convoquant l'éléphant, le lycaon, la colombe, la tourterelle, le cynocéphale, le chacal, l'antilope, la gazelle, etc. Ainsi écrit-il :

Eléphant de Mbissel...

Je t'ai filé une chanson douce comme un murmure de colombe à midi.

**(Nocturnes)**

Il était doux comme le crépuscule quand chantent bas les tourterelles.

**(Nocturnes)**

Léopold Sédar SENGHOR a aussi fait appel au Lamantin, ce mammifère marin si particulier et si proche du monde humain, que les Sérères de la côte lui exécutent un rituel funèbre, similaire au leur quand ils le tuent. Comme s'il assurait la jonction entre le monde visible et le monde surnaturel, le lamantin est supposé drainer des énergies mystiques qui rendent sa pêche dangereuse, et obligent à recourir à des incantations nombreuses et savantes pour neutraliser ces énergies. Il a une ouïe surfine et la particularité de se désaltérer avec de l'eau douce, même lorsqu'il vit dans les eaux salées de la mer, ou de passes d'embouchures fluviales. Ainsi repère-t-il ces sources d'eau douce et s'y rend-il régulièrement. *La fontaine de Simal* est l'un de ces sources. Une autre se trouve à Fasna près de Mbodiène sur les berges de l'Atlantique. Quand Léopold Sédar SENGHOR écrit : "Comme les lamantins vont boire à la source", il porte et assume toute la charge symbolique de ce mammifère mi-humain, mi animal aux yeux des Sérères.

## 6. Une symbolique du végétal

En raison des multiples services qu'elle rend à l'homme, la plante entre tout naturellement dans l'univers symbolique conçu par celui-ci. La culture sérère, on l'a vu, est particulièrement attentive à la plante à travers notamment une forme de sylviculture, intégrée à l'agriculture et à l'élevage. Cette attention se traduit par divers mythes dont celui de la descente des arbres sur la terre (R. NDIAYE, 1981 : 493-502).

Aux termes de ce mythe, la terre qui se présentait comme un marécage primordial, n'est devenue consistante et habitable que grâce à l'arbre.

Ce fut d'abord le *yaay* - Combretum glutinosum - qui descendit sur la terre. Il y enfonça ses racines et, ainsi, en devint la mère, signification de son nom en sérère. Il y eut ensuite le *ngud* ou Guiera senegalensis. Son nom dérive du verbe *xuud* qui signifie **durer**. L'arbre eut pour mission de **donner la durée** à la terre. Suivirent successivement :

- le *sab* - Ximema americana, qui **tâta** la terre car le verbe *sabin* d'où dérive son nom signifie tâter, secouer ;
- le *mbodaafod* ou Calotropis procera qui rebouta la terre (fod signifie remettre un membre démis).

Ce dernier arbre constata que la terre était devenue solide et habitable. Le quatrième arbre qui descendit nomma chacun de ses prédécesseurs en fonction de la mission remplie et reçut lui-même un nom dérivé de cette tâche. On l'appela *Ngojil* - Anageissus biocarpus. Dans son nom on trouve le verbe *xooy* (alternance x/ng) qui signifie **appeler**.

A partir de cette mission qui eut lieu aux temps immémoriaux, chacun de ces végétaux a acquis des vertus qui s'insèrent dans la symbolique générale du végétal. Cette symbolique va bien au-delà de ces quelques exemples et fonde très largement les vertus réelles ou supposées des plantes, qu'il s'agisse de capacités de protection mystique ou médicinale, ou des dangers qu'elles peuvent représenter. Quelquefois la symbolique ne constitue qu'une forme d'interprétation de vertus confirmées par l'usage...

Le végétal abonde dans l'oeuvre de Léopold Sédar Senghor qui témoigne très largement de sa symbolique. Cette symbolique est d'abord celle du pays sérère. Elle offre au poète des images fortes et saisissantes. Il en est ainsi du "palmier de Katamague au mouvant panache d'argent" ; du ficus solitaire de la maison paternelle

à Djilor, ficus qu'il retrouve à Ngasobil ; du tamarinier ; du baobab si omniprésent, en particulier dans les bosquets sacrés du terroir natal, et dont il a fait le symbole du Sénégal ; du rônier, etc.

La comparaison que le poète effectue entre lui et le palmier de Katamague est comme une intuition primordiale. Il écrit en effet :

"Ton champion *Kor Sanou* ! tel le palmier de Katamague,  
il domine tous ses rivaux de sa tête au mouvant panache d'argent".

Or lors d'une séance de divination de saltigui - devins officiels des villages - qui eut lieu à Djilor en 1942, Latyr Mouta, saltigui de Mar Lodj, dit à Mbaye Gnilane, saltigui de Djilor et demi-frère de Léopold Sédar Senghor :

"Mbaye Gnilane, j'ai vu pousser entre tes jambes un rônier et ses palmes, aux quatre points cardinaux, n'ont pas de limites".

L'homme à la renommée symbolisée par le rônier aux palmes immenses est Léopold Sédar Senghor. Voir en annexe le texte complet sur cette séance, recueilli par nous le 2 septembre 1973, auprès de Latgarang Ndiaye, alors chef de canton à Fimela, qui convoqua et présida la séance.

## LE TERROIR POÉTIQUE

### 1. Société égalitaire et création poétique

Léopold Sédar Senghor s'enracine tout naturellement dans le terroir poétique sérère dont les composantes principales sont le chant-poème ou poème chanté, *a kim*, et le texte déclamé, faiblement modulé, ou comptant des séquences franchement mélodiques.

Ce terroir poétique est favorisé par la structuration de la société sérère du Hiréna, en particulier par son caractère égalitaire, qui rend la création poétique compatible avec la naissance. Alors qu'ailleurs un homme de bonne naissance ne chante pas, ne parle pas et ne danse pas - *geer du wooy, du wax, du fecc*, dit-on en wolof, c'est son griot qui le fait à sa place - ici, savoir chanter, parler, danser et même jouer d'un instrument de musique, est valorisant autant de fois, et reste conforme à l'esprit de polyvalence de la société agraire et égalitaire.

Dès lors, dans cette société, la prise en charge de la parole poétique n'est pas dévolue aux griots seuls - inexistants ou très peu nombreux - mais aux membres du corps social. La valeur sociale accordée à l'expression poétique, incite à sa création, et à l'entretien du patrimoine déjà constitué et mémorisé. C'est ainsi qu'on a vu des chanteurs-poètes de renom, recevoir un taureau - l'un des plus beaux cadeaux qu'un Sérère puisse faire - pour célébrer leurs performances dans l'arène poétique.

## **2. Le primat de la poésie individuelle**

Il en va notamment ainsi parce que la poésie développée est d'essence individuelle au contraire de la poésie officielle selon la distinction de Jan Vansina (1961). Au contraire de la poésie griottique qui clame la louange d'autrui au nom de la qualité de sa naissance ou des hauts faits de son ascendance, la poésie individuelle dit le vécu personnel : les peines et les douleurs endurées, les espoirs couvés épanouis ou déçus, les amours anxieuses ou sûres qui trébuchent ou fleurissent, les défis de la vie, la volonté personnelle d'affermissement et de dépassement etc. Au nom de cette poésie et par elle, on peut clamer haut et fort ses qualités propres, lorsqu'on en administre la preuve indubitable, à moins d'avoir achevé de donner cette preuve.

La parole poétique devient ainsi le bouquet où fleurit l'esthétique qui auréole l'acte physique et l'accomplit. Si l'affirmation d'auto-louange poétique est faite à l'avance comme une sorte de dette contractée face à l'avenir et devant le corps social attentif, l'on a le devoir d'être à la hauteur de sa parole pour continuer de valoir aux yeux des autres. C'est un défi d'excellence lancé à soi-même. Deux chanteurs-poètes sérères de la tradition illustrent cette vision. L'un d'eux assène :

*Ah Diahère ma soeur  
De celui qui se loue à la maison  
Que je me moque :  
La présomption n'est pas vérité !...*

L'autre réplique :

*Les chanteurs-poètes n'ont pas dit vrai :  
Je clame que le brave peut s'introniser soi-même  
Au soleil vertical du zénith !*

### 3. Identification du poète et du cultivateur

Dans cette société agraire sèrère, il y a identification entre le poète attiré et le cultivateur de renom, dès lors que la parole poétique se développe dans l'arène des champs, au soleil vertical du zénith. Tant qu'il n'y a pas l'avènement d'une concomitance entre le flot poétique et le zénith, il n'y a que présomption. Certes tout maître cultivateur n'est pas maître dans l'art du chant-poème. Mais tout chanteur-poète a le devoir d'être un maître cultivateur pour être reconnu comme tel et respecté. Voilà pourquoi l'arène poétique qui accueillait les joutes poétiques devant tout le peuple sans exclusive, est une réplique de l'arène des champs de culture tout autant que de l'arène de la lutte qui accueille le même peuple.

Cependant dans le cadre des champs de culture dont les dimensions s'étendent à perte de vue, et où la voix porte loin, l'auditoire est constitué par les travailleurs qui se connaissent et se reconnaissent, l'herbe qui subit les assauts des cultivateurs mais ne sait parler, et les oiseaux, témoins du haut des frondaisons, de la hardiesse du poète qui dit :

*Liwane Dioh ma soeur,  
Ah que l'herbe ne sait-elle parler  
Car voici que l'on échange le cousier  
Contre la grue couronnée !*

Un autre poursuit :

*Voici que j'assaille l'herbe de toutes parts  
Et ce fracas de mon ileer dans la terre fendue  
Alors les tourterelles m'ont chanté :  
Champion de Kodou !*

En effet quand la tourterelle chante, elle dit : Kor kodu, kor kodu, champion de Kodou ; Kodou, la soeur du poète, travailleur qui assaille l'herbe.

### 4. Fécondité et diversité du chant poétique

On comprend dans ce contexte que la société sèrère, celle du Hiréna en particulier, ait accordé une place de choix au genre poétique. Celui-ci peut être subdivisé en 25 sous-catégories, selon des critères distinctifs de contenu ; de forme, en particulier de mélodie et de rythme ; d'instruments de musique d'accompagnement ; d'auditoire; d'exécutants (cf. R. NDIAYE, **Ethiopiennes**, 1985, vol. III, n° 3, 3e trimestre, pp. 65-87:).

Si au plan rythmique de nombreuses sous-catégories renvoient à un capital de rythmes de référence, beaucoup plus stable dans le temps, au plan mélodique il existe, pour certaines d'entre elles, des *Cycles mélodiques*. Ces cycles mettent en valeur, pendant un certain temps - généralement plusieurs années - un cadre mélodique, sorte de coquille ou d'enveloppe mélodique vide de tout texte.

Par ailleurs le cadre mélodique s'insère dans un rythme au patrimoine culturel préexistant. L'on ne sait pas toujours qui est l'auteur de la mélodie qui, en s'inscrivant dans un cycle, entre dans le patrimoine, ainsi que le dit l'adage sérère : *nuxur a felanga jegee yaal* : quand la voix est belle, elle n'a pas de maître.

Les concepteurs de textes poétiques se saisissent du cadre mélodique rythmé, et y insèrent des poèmes de leur cru. Ces auteurs sont connus et reconnus, et sont socialement valorisés. Au nom de cette valorisation, ceux qui le désirent peuvent se rendre auprès d'eux, en délégation, pour *emprunter* ou *acheter* officiellement l'oeuvre, afin de s'en approprier partiellement et de pouvoir en user à satiété.

### **5. Le terreau poétique**

Tel est le contexte poétique que Léopold Sédar SENGHOR a connu à Djilor, mais surtout à Joal et Fadiouth, deux localités réputées pour la création poétique. Les chanteurs-poètes, appelés ici *jeefeer* animaient des joutes publiques dans leur village. Ils partaient également, à l'instar des lutteurs, en randonnée pour des confrontations poétiques avec les poètes des villages hôtes.

De telles rencontres s'organisaient entre Fadiouth, Joal et Palmarin jusqu'en 1954. Les joutes de 1955, bien que préparées, ont été interdites par les anciens de Fadiouth du fait que les oeuvres poétiques manquaient d'élaboration et de qualité étant par trop allusives. Au lieu d'évacuer les tensions sociales par l'esthétique poétique, elles risquaient de les envenimer parce qu'elles frisaient l'injure.

Voilà le contexte où les trois *Grâces* - Siga Diouf, Coumba Ndiaye et Marone Ndiaye - ont émergé. L'ayant vécu intensément pendant son enfance, le professeur agrégé revient au terroir d'origine en 1945, avec une bourse du CNRS. Il était alors muni des armes méthodologiques de la recherche africaniste - en particulier en anthropologie et en linguistique - de la curiosité intellectuelle et de la sensibilité poétique, aiguës par ses seize années d'errance. Il vient travailler le matériau poétique qu'il sait diversifié et riche aux plans du style, de la mélodie, du rythme et du contenu. Même si ce projet de recherche n'aboutit pas, son destin politique, sur la

demande insistante de Lamine Guèye s'étant noué pendant ce séjour, il a déjà intégré les richesses offertes par les fondements de son terroir poétique.

## **LE TERROIR RELIGIEUX**

### **1. Le Sérère et la religion traditionnelle**

Peuple éminemment religieux, les Sérères ont élaboré une religion du terroir à laquelle ils sont demeurés attachés tout au long des âges.

Déjà dans l'Égypte des Pharaons, ils auraient assuré des fonctions liées à la religion, et en particulier aux temples.

Sans doute ont-ils émigré d'Égypte en demeurant fidèles à leurs traditions religieuses. C'est cette fidélité qui sera l'une des raisons de leur exode du Tékrour aux XI/XIIe siècles

Dans les terroirs où ils sont définitivement installés depuis des siècles, ils ont largement consolidé leur religion traditionnelle jusqu'à une période récente, qui y consacre l'entrée définitive des religions révélées, l'Islam et le Christianisme. Le syncrétisme y prévaut malgré tout, en raison de la profondeur de l'enracinement dans la religion du terroir.

### **2. Roog Seen, Esprits et Pangols**

Les Sérères croient en un Dieu Unique qu'ils dénomment *Roog Seen*. Créateur de toutes choses, il est incréé, éternel et omniprésent. Il n'a ni grands parents, ni père, ni mère, ni frères dit la tradition sérère, qui ajoute cependant : il est ton père, il est ta mère, il est ton frère (Gravrand, 1990 : 183).

Il existe entre Roog Seen et les hommes, des êtres intermédiaires, esprits, et/ou des ancêtres sanctifiés dénommés pangols. Les Sérères les ont hiérarchisés. A leur tête se trouve *Laga Ndong o aad Pangol* - le roi des Pangols. Il est du matrilignage des Raaboor, celui auquel appartient Léopold Sédar SENGHOR par sa mère Gnilane Bakhom. Son autel se trouve à Ndorong dans l'île du Logue, non loin de Foundiougne. C'est pourquoi Léopold Sédar SENGHOR a écrit dans l'élégie à Philippe Maguilen son fils brutalement disparu : "Rameau greffé du viking sur Tabor". Le second Pangol dans la hiérarchie est Harwak o Coofaan : Harwak de Coofan, c'est-à-dire du lignage des Joofaan ou Jaafuun.

Les Sérères ont élaboré un corpus de textes de prières, où l'orant s'adresse d'abord à Roog Seen, puis aux pangols et aux ancêtres familiaux. Voici la synthèse que H. Gravrand a effectuée à partir de ce corpus :

### **COHERENCE DE LA PENSEE SEREER SUR ROOG**

Le corpus des prières sereer exprime assez bien les intuitions fondamentales sur l'Etre suprême. Une dizaine de ces intuitions s'articulent de façon cohérente à la métaphysique rooguienne

- Roog est l'Etre suprême, transcendant et sacré
- Il est un Etre incréé
- Roog est une personne, vivante et consciente
- Sa nature, mystérieuse, est d'ordre spirituel
- Il vit dans un monde qui lui est propre. Il est invisible aux vivants. Le voir, c'est être mort
- Il est créateur et source de vie, sacrée et profane
- Il est maître de la vie et de la mort
- Il est à la fois immanent au monde et distinct du monde
- Il est père et mère des humains. Il communique avec eux par des intermédiaires cosmiques ou des entités spirituelles
- Tout puissant, il est juste et bon
- Roog est source de religion et de morale.

### **3. De la religion du terroir au christianisme**

Léopold Sédar Senghor a connu la religion traditionnelle alors qu'enfant, il accompagnait sa mère au lieu de culte consacré à Djidiack Selbé Faye. Cette initiation s'est faite aussi avec Toko Waly. Son oeuvre abonde de repères sur cette connaissance et sa volonté d'en témoigner. Cependant, dès l'âge de 7 ans, il est introduit dans le Christianisme, lorsque son père le confie à la mission catholique de Joal. Un an plus tard, il entre au séminaire de Ngasobil où il demeure jusqu'en 1922 et s'initia en profondeur à la nouvelle religion, dont il demeure un fidèle adepte depuis lors.

S'agissant des pangols, LSS Senghor révèle par écrit à Pierre BASSE en 1979 :

"J'y croyais, bien sûr, avant d'entrer à la mission catholique de Ngasobil. Je vous étonnerai peut-être, contrairement à la plupart des Chefs d'Etat négro-africains, je ne crois ni aux Pangols ni aux maraboutages. En catholique, pas très pratiquant, mais croyant, je crois en Dieu".

## **Du terroir local à la conquête de l'Universel**

Les terroirs géographique, social, symbolique, poétique et religieux illustrent l'enracinement de Léopold Sédar SENGHOR dans son univers multidimensionnel. Si cet univers est riche de tant de potentialités, il a trouvé en Sédar Senghor un terrain fertile, fait d'une sensibilité délicate, de finesse, d'intelligence, de profondeur de la pensée, et d'une volonté de fidélité, autant que de dépassement. Voilà pourquoi l'homme et l'oeuvre submergent de toutes parts et dépassent le terroir d'origine. Cependant celui-ci a été la véritable rampe de lancement de l'enfant prodige pour sa conquête de l'universel, et il continue d'être son viatique. Il lui a permis de proposer à son pays, à l'Afrique, et à tous les Noirs de la diaspora :

- **l'Enracinement et l'ouverture,**

condition sine qua non pour:

- **Assimiler, non être assimilé**

**BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE**

- BASSE (Pierre).- Thème du "Royaume d'enfance" dans la poésie de Léopold Sédar SENGHOR.- Conférence prononcée à la Faculté des Lettres, UCAD, janvier 1990, 25 p. multigr. + annexes
- DIAGNE (Léon).- Le système de parenté matrilineaire sérère.- Dakar, Fac. Lettres et Sciences humaines, département de philosophie, 1985, 279 p. multigr. Thèse de doctorat de 3e cycle sous la dir. de Abdoulaye Bara DIOP.
- DIOP (C.A.).- Parenté génétique de l'Egyptien pharaonique et des langues négro-africaines. Processus de sémitisation.- Dakar, NEA, IFAN, 1977, 402 p.
- DIOP (C.A.).- Nations nègres et culture, 2e édition.- Paris, Présence Africaine, 1965.
- DIOUF (B.S.).- O Maa Siniig, le roi du Siin, Kumba Ndoofen (alias Buka Cicaas Juuf (1853-1871).- Dakar, 1992, 70 p. + annexes, multigr.
- DUPIRE (Marguerite).- Sagesse sereer. Essai sur la pensée sereer ndut.- Paris, Karthala, 1994, 176 p.
- FAYE (L.D.).- Mort et naissance. Le monde sereer.- Dakar, NEA, 1983, 101 p.
- GRAVRAND (H.).- La civilisation seerer cosaan.- Les Nouvelles Editions du Sénégal.- Dakar, 1983, 362 p.
- GRAVRAND (H.).- La civilisation seerer pangol.- Les Nouvelles Editions Africaines du Sénégal.- Dakar, 1990, 478 p.
- MANE (Mamadou).- Contribution à l'histoire du Kaabu des origines à la fin du XIXe siècle, tiré à part, extrait du. Bulletin de l'IFAN, tome 40, série B, n° 1, janvier 1978, pp. 89 à 159.
- NDIAYE (A.R.).- La notion de parole chez les seerer.- Paris, La Sorbonne nouvelle, 1981, 537 p., multigr.
- NDIAYE (A.R.).- Littérature orale et structuration socio-politique en pays seerer.- In revue Ethiopiques nouvelle série, n° 3; 3e trimestre, 1985, pp. 67 à 85.
- NDIAYE (A.R.).- Chants-poèmes de femmes sereer: techniques de créations africaines.- In Présence Africaine, n° 141, 1er trimestre, pp. 83 à 101.
- NDIAYE (A.R.).-De la lutte traditionnelle chez les Sérères : fondements mythiques, techniques et langages gestuels.- Conférence prononcée à l'Institut Goethe, Dakar, 9 avril 1996, sous presse, 20 p. multigr. + illustrations en annexe.
- PELISSIER (P.).- Les paysans du Sénégal : les civilisations agraires du Cayor à la Casamance.- Saint-Yrieix, Imprimeries Fabrègue, 1966, 941 p.
- SENGHOR (L.S.).- Poèmes.- Paris, Editions du Seuil, 1964, 256 p.
- SENGHOR (L.S.).- Oeuvres poétiques.- Paris, Editions du Seuil, 1990, 440 p.
- SOREL (Jacqueline).- Léopold Sédar SENGHOR, L'émotion et la raison.- Paris, éditions Sèpia, 1995, 203 p.